

porte avec courage tous les ennuis de la route; prenez-la pour cette « femme qui préside à ce grand œuvre. » *Eneid.* 1.

LETTRE CXVIII.

AUX MOINES MINERVIUS ET ALEXANDRE (1).

Minervius et Alexandre l'avaient fait interroger par le moine Sisinnius, fils spirituel de saint Exupère évêque de Toulouse, sur ces paroles de l'Apôtre: « Nous dormirons tous; » Jérôme leur répond. Pour les autres questions du même genre qui lui étaient en même temps proposées, il les renvoie à plus tard.

1. C'est du moment même où va repartir notre saint frère Sisinnius, par qui vous m'avez envoyé vos lettres, que je suis forcé de dieter sans réflexion suffisante; je ne puis pas le dissimuler à votre sagesse. Je vous prie cependant de ne pas attribuer cette précaution à l'amour-propre, et d'y voir plutôt une véritable nécessité: je vous parle comme si je me parlais à moi-même. Il m'a remis beaucoup de questions venant des frères et des sœurs qui sont dans votre province; et je pensais avoir amplement le temps d'y répondre jusqu'au jour de l'Épiphanie. Comme je pensais sur mes nuits pour dieter mes réponses, me réservant, après avoir expédié la plupart des autres questions, d'examiner en dernier lieu la

(1) Comme Sisinnius, ces deux moines étoient de Toulouse. Notre saint docteur les tenait en si haute estime qu'il leur dédia ses commentaires sur Zacharie et Malachie. Dans le préambule il les lève de n'être pas moins unis par la religion que par le sang; ce qui fait supposer qu'ils étoient frères. On peut également supposer, l'après une indication renfermée dans la présente lettre, que l'état religieux florissait déjà dans nos contrées, chez les hommes aussi bien que chez les femmes, sous le pontificat de saint Exupère; et que l'amour de la science sacrée y marchoit de front avec le zèle de la perfection monastique.

Atque, ut cetera tacem, domestica sanctæ Veræ exempli sectare, qua verè secuta Christum, peregrinationis molestias sustinet; et sit tibi « tanti dux femina facti. » *Eneid.* 1. 1.

EPISTOLA CXVIII.

AD MINERVIUM ET ALEXANDRUM MONACHOS.

Minervius et Alexandro, qui per Sisinnium monachum, filium Sancti Exuperii Episcopi Tolosan, de verbis Apostoli: « Omnes quidem dormiemus, » etc., interrogaverant, respondit; alias id genus questiones, que simul propocebantur, in aliud differens tempus.

1. In ipso jam profectionis articulo sancti fratris nostri Sisinnii, qui vestra mihi scripta detulerat, hæc, qualicumque sunt, dicere compellor; nec possum vestram celare prudentiam, sed obsecro ne hoc dictum referatis ad gloriam, quin potius ad pleuram necessitudinem, dum ita vobis quasi mihi loquor. Multas sanc-

tiore vobis que mihi parissimè la plus difficile, il vint tout à coup me trouver, m'assurant qu'il allait partir de suite. Je le priai de retarder son départ; mais il se mit à m'objecter la famine qui sévissait dans la Lybie, les pressantes nécessités des monastères d'Égypte, l'inondation insuffisante du Nil, tant d'hommes mourant de faim, que ce serait presque une offense envers le Seigneur de vouloir le retenir davantage. C'est donc au moment où je tenais encore la chaîne et la trame sur le métier, pour vous tisser une tunique, que je suis contraint de vous l'envoyer inachevée; ce sera donc à vous de terminer mon travail par votre parole. Vous ne manquez ni d'habileté ni d'érudition, et de la façon de aboyant du forum, comme parle Appius, vous êtes passé à l'éloquence du Christ. Quand je vous parle, pas n'est besoin de longues explications, comme la fable le raconte d'un philosophe qui voulait persuader un homme des champs. « A peine avais-je dit la moitié, comme il s'exprime lui-même, qu'il avait déjà tout compris. » Aussi, pressé par le temps, ai-je simplement mis sous vos yeux les opinions de tous ceux qui nous ont laissé les moindres commentaires de l'Écriture sainte, les interprétant pour la plupart au pied de la lettre: c'était me débarrasser de la question, et vous renvoyer à l'autorité des anciens interprètes; de telle sorte

torum fratrum ac sororum de vestra provincia ad me defuiti questiones, ad quas usque ad diem Epiphaniarum, largissimo spatio me responderum putabam.

Cumque fertivis nocturnis lucubracionibus ad plerisque dictarem; et, expletis aliis, me ad vestram quasi ad difficillimam reservarem, subito supervenit, asserens se illico profecturum. Cumque cum rogarum ut differret iter, Libyæ mihi copul famem oblatere, monasteriorum Egypti necessitates, Nilii non plenas aquas, multorum inedia, ut prope offensa esset in Dominum, illum ultra velle retinere. Itaque sub tegmen et stamina, liciaque et telas, que mihi ad vestram tunicam paraveram, vobis incofecta transmisit, ut quidquid mihi deest, vestro textatur eloquio. Prudentes estis et eruditi, et de canina, ut ait Appius, facundia, ad Christi disciplinam transmigrastis. Nec magno mihi apud vos labore opus est; quod Philosophum quemdam in suadendo referatis esse perphesum narrant fabulæ: « Vix dum dimidium, inquit, dixeram, jam intellexerat. » Itaque et

qu'en les lisant et les examinant, vous vous en rapporterez non à mon appréciation, mais à la vôtre.

2. Vous me demandez dans quel sens il faut entendre et comment lire ce passage de l'Épître de Paul aux Corinthiens: « Nous dormirons tous sans doute; mais nous ne serons pas tous transformés. » *1 Corinth.* xv, 5. Ne serait-ce pas selon quelques exemplaires: « Nous ne dormirons pas tous; mais nous serons tous transformés? » On trouve les deux versions dans les exemplaires grecs. Ainsi Théodore d'Héraclée, ville qui s'appelait jadis Périnthe, dans ses petits commentaires sur l'Apôtre, dit bien: « Nous ne dormirons pas tous sans doute; mais nous serons tous transformés. » Enoch et Elie, par exemple, échappant à la nécessité de la mort, sont passés tels qu'ils étoient de la vie terrestre au royaume des cieux. *Genes.* v; *IV Reg.* ii. De là vient encore que les saints qui se trouveront dans leurs corps au jour de la consommation et du jugement, seront avec les autres saints qui doivent ressusciter d'entre les morts, enlevés dans les nues pour aller au-devant du Christ, et seront toujours avec le Seigneur, sans avoir subi l'amère et terrible nécessité du trépas. De là ce que dit l'Apôtre: « Nous ne dormirons pas tous; mais nous serons tous transformés. » Ceux qui seront res-

ego, tempore coarctatus, singulorum vobis qui in sacram Scripturam commentarios reliquerunt, sententias profulli, et ad verbum plerique interpretatus sum; ut et me liberem questione, et vobis veterum tractatorum mittatur auctoritas, qui in legendis singulis ac probandis, non mea voluntati, sed vestro acquiescat arbitrio.

2. Quæritis quo sensu dictum sit, et quomodo in prima ad Corinthios epistola Pauli Apostoli sit legendum: « Omnes quidem dormiemus, non autem omnes immutabimur. » *1 Cor.* xv, 5; an, juxta quædam exemplaria: « Non omnes dormiemus, omnes autem immutabimur; » utrumque enim in Græcis codicibus invenitur. Super quo Theodorus Hæraclætes, que urbs olim Perinthus vocabatur, in commentariis Apostoli sic locutus est: « Omnes quidem non dormiemus, omnes autem immutabimur. » Enoch enim et Elias, mortis necessitate superata, ita ut erant in corporibus, de terrena conversatione ad celestia regna translati sunt. *Genes.* v, *Judic.* iv, 14. Unde et Sancti qui die consummationis atque judicii in corporibus reperti sunt, cum aliis Sanctis qui ex mortuis resurrexerunt sunt, rapientur in nubibus obviam Christo in æra, et non gustabunt mortem, eruntque semper cum Domino, gravissima mortis

suscités d'entre les morts, et puis enlevés vivants dans les nues, passeront à l'incorruptibilité, de la mortalité à l'immortalité; non dans un temps appréciable, pas même le plus court, mais dans un instant indivisible, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette. Si rapide, en effet, sera la résurrection des morts que les vivants, ceux que la consommation des siècles surprendra dans leurs corps, ne prévindront pas les morts sortis de leur tombe. C'est ce que Paul explique d'une manière manifeste: « La trompette retentira, et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous-mêmes serons transformés; car il faut que cet être corruptible revête l'incorruptibilité, que cet être mortel revête l'immortalité; » *1 Corinth.* xv, 52; et cela, pour qu'il puisse, quel que soit son sort, demeurer à jamais ou dans les tourments ou dans le céleste royaume.

3. Diodore, évêque de Tarse, après avoir omis ce verset, l'annote sommairement dans la suite, à propos de celui-ci: « Les morts ressusciteront incorruptibles, et nous serons transformés. » Si les morts, dit-il, doivent ressusciter incorruptibles, cela suffit pour indiquer un changement en mieux; pourquoi dès lors ajouter, « et nous serons transformés? » L'Apôtre n'a-t-il pas voulu nous faire comprendre que l'incorruptibilité sera commune à tous, et que la transformation n'ap-

necessitate calcata. Unde ait Apostolus: « Omnes quidem non dormiemus, omnes autem immutabimur. » Qui enim ex mortuis resurrexerunt, et in nubibus viventes rapti fuerint, transibunt ad incorruptionem, et a mortalitate in immortalitatem mutabimur; non in tempore, non saltem in brevi spatii, sed in atono et in puncto temporis, atque momento quo palpebra oculi moveri potest, in novissima tuba. Tanta enim fiet celeritate resurrectio mortuorum, ut vivi quos in corporibus suis consummationis tempus invenit, mortuos de inferis resurgentes, prævenire non valeant. Quod manifeste Paulus edisserens, ait: « Canet enim tuba, et mortui resurgent incorrupti et nos immutabimur. Oportet enim corruptibile istud induere incorruptionem, et mortale hoc induere immortalitatem. » *1 Cor.* xv, 52, ut possit in utramque partem, vel in pennis, vel in celorum regno, manere perpetuo.

3. Diodorus Tarcentis Episcopus, præterito hoc capitulo, in consequentibus breviter annotavit, in eo quod scriptum est: « Et mortui resurgent incorrupti, et nos immutabimur. » Si, inquit, incorrupti resurgent mortui, habi debum quin et ipsi ad meliora mutati; quid necesse fuit dicere, « et nos immutabimur? » An hoc voluit intelligi quod incorruptio communis sit omnium,

partienda qu'aux justes, qui posséderont non seulement l'incorruptibilité et l'immortalité, mais encore la gloire ?

4. Apollinaire exprime la même pensée que Théodore quoique en des termes différents: Quelques-uns ne mourront pas, et de la vie présente seront immédiatement transportés à la vie future; leurs corps étant changés et glorifiés, ils habiteront avec le Christ, comme déjà nous le croyons d'Enoch et d'Elie.

5. Didyme, sans embrasser pleinement le sentiment d'Origène, emploie les mêmes expressions et marche par un autre chemin. « C'est un mystère que je vous annonce, nous dormirons tous, mais nous ne serons pas tous transformés. » Et voici son explication: Si la résurrection n'avait pas besoin d'être expliquée et n'offrait aucune obscurité dans le sens, jamais Paul, après tout ce qu'il a dit sur la résurrection, n'eût ajouté: « C'est un mystère que je vous annonce, nous dormirons » nous mourrons « tous, mais nous ne serons pas transformés. » Il n'y aura que les saints qui le seront. » Je n'ignore pas que plusieurs exemplaires portent: « Nous ne mourrons pas tous, mais nous serons tous transformés; » il faut cependant examiner si la parole qui précède, « nous serons tous transformés, » s'accorde bien avec celle qui suit: « Les morts ressusciteront incorruptibles, et nous aussi nous serons transformés. » Du moment où tous doi-

vent l'être, ce caractère étant commun, il était inutile de dire: « Et nous aussi nous serons transformés. » Il faut donc lire: « Nous dormirons tous, mais nous ne serons pas tous transformés. » Tous devant mourir en Adam, et la mort étant un sommeil, il est manifeste que nous devons tous dormir ou mourir. Celui-là dort, selon le langage de l'Écriture, qui meurt dans dans l'espoir de la résurrection. Lorsqu'on dort seulement, on doit se réveiller, à moins qu'on ne soit saisi d'une manière subite et que la mort ne s'ajoute au sommeil. La loi de la nature veut que tous dorment ainsi; seuls les saints auront part à l'heureuse transformation dans leur corps et dans leur âme; de telle sorte que l'incorruption est le partage de tous les ressuscités; tandis que la transformation et la gloire n'appartiennent qu'aux saints. — Ce qui vient ensuite dans les versions grecques, « en un moment indivisible, en un clin d'œil, » le même Didyme l'explique en ces termes: La résurrection de tous étant simultanément accomplie, tous seront enlevés au-devant du Christ, ceux-là mêmes que la mort avait dissous; et voilà ce que signifie la parole présente. Cet instant indivisible, ce clin d'œil, autant d'expressions pour dire qu'il n'y aura qu'une résurrection simultanée, et pour exclure la fable d'une double résurrection, ou d'une résurrection en deux temps successifs. Le mot grec dont nous avons fait atome signifie étymo-

nicum quod sequitur: « Mortui resurgent incorrupti, et nos immutabimur. » Si enim omnes immutabuntur, et hoc commune cum ceteris est, superfluum fore diceret, « et nos immutabimur. » Quamobrem ita legendum est: « Omnes quidem dormiemus, non omnes autem immutabimur. » Si enim in Adam omnes moriuntur, et in morte dormiunt, omnes ergo dormiemus, non moriemur. Dormit autem, juxta idioma Scripturarum, qui mortuus est spe resurrectionis futurae. Omnique qui dormit, utique experscitur; si tamen non subita vis mortis eum oppresserit, et mors somno fuerit copulata. [Cumque (al. *namque*) omnes ita dormiant lege naturæ, soli sancti et corpore et anima in melius mutabuntur; ita ut incorruptio omnium resurgentium sit, gloria autem atque mutatio proprie Sanctorum.] Quodque sequitur juxta Græcos, ἐν ἀτόμῳ, ἐν ἴσθι, ἐν ἴσθι, ἐν ἴσθι (utrumque enim legitur) et nostri interpretati sunt, « in momento et in ictu, sive in motu oculi; » idem Didymus ita explanavit: « Juncta simul omnium resurrectione, rapiuntur obviam Christo, sed hi quos mors dissolverit, que præsens sermo significat.

logiquement ce qu'on ne peut ni couper ni diviser. De là les atomes dont Epicure a fait le monde et formé tous les corps. Le clin d'œil est un mouvement si rapide qu'il échappe presque à la vue. Mais, comme dans la plupart des exemplaires le mot grec par le simple changement d'une lettre indique un autre genre de mouvement, celui d'une flèche qui part, voici comment nous devons interpréter cette métaphore: Ainsi que le plus léger souffle du vent emporté dans l'air une plume, une paille, une petite feuille desséchée; de même, en un clin d'œil, sur un signe fait par Dieu, les corps reposant dans le sein de la terre se lèveront tous à la fois, pour aller à la rencontre du souverain Juge. C'est ce que l'Apôtre dit aussitôt: « Au son de la trompette, car la trompette retentira, les morts ressusciteront incorruptibles, et nous serons transformés. Il faut que cet être corruptible revête l'incorruptibilité, que cet être mortel revête l'immortalité. » Il y a là une double signification: le son éclatant de la trompette peut indiquer la puissance de la voix, selon ce mot de l'Écriture: « Elevez votre voix comme celle de la trompette; Isa. LVIII, 1; ou bien nous y voyons combien sera manifeste la résurrection de tous, en nous souvenant de cette parole de l'Évangile: « Pour vous, quand vous faites l'aumône, n'embouchez pas la trompette pour vous annoncer; » Math. VI, 2; ce qui veut dire: Exercez la charité

Quando enim dicit, in puncto temporis, et in motu oculi, atque momento, futuram omnium resurrectionem, cunctam primæ et secundæ resurrectionis excludit fabulam; ut alii primi, alii novissimi resurrecturi esse credantur. Atomus autem punctum temporis est, quod secari et dividi non potest. Unde et Epicurus ex suis atomis mundum struit et universa conformat. Ictus motus oculi sive motus, qui Græce dicitur ἴσθι, tanta velocitate transcurrit ut pene sensum videntis ellogiat. Verum, quia in plerisque codicibus pro ἴσθι, id est, ictu, vel motu, ἴσθι legitur, hoc sentire debemus, quod quomodo levis pluma, vel stipula, aut tenue siccumque folium vento flatuque raptatur, et de terra ad sublimem transferitur; sic ad lectum oculi, et ad nutum Dei, omnium mortuorum corpora movebuntur parata ad adventum judicis. Quodque jungit et dicit: « In novissima tuba; canet enim tuba, et mortui resurgent incorrupti, et nos immutabimur. Oportet enim corruptibile hoc induere incorruptionem, et mortale hoc induere immortalitatem; » duplicem habet intelligentiam ut clangor tubæ aut vocis indicet magnitudinem, juxta illud quod scriptum est: « Sicut tuba exalta vocem tuam; » Isa. LVIII, 1; aut aperтам omnium resurrectionem,

sans bruit, en la tenant secrète, afin qu'on ne vous accuse pas de chercher votre gloire en assistant le prochain. Nous demandons encore pourquoi il est écrit que les morts ressusciteront au son de la dernière trompette. Quand on dit la dernière, c'est que d'autres ont précédé. Dans l'Apocalypse de Jean son dépeints sept anges ayant des trompettes, et chacun faisant retentir la sienne, depuis le premier jusqu'au sixième, dans un but déterminé. Apoc. VII, 9. C'est quand le septième ou le dernier fait résonner les éclats de sa trompette, que les morts ressuscitent, représentant incorruptibles les corps corruptibles qu'ils avaient eus. L'Apôtre expose ce qui doit suivre l'appel de la dernière trompette: « La trompette retentira, et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous serons nous-mêmes transformés. » Par cette observation finale, Paul se distingue et distingue ceux qui sont avec lui des hommes qui seront morts. Pour comprendre cette parole, il faut savoir que ces morts qui doivent ressusciter désignent proprement les corps, selon quelques interprètes; et que ceux qui doivent être transformés désignent les âmes, destinées à revêtir une gloire supérieure, en atteignant la mesure de l'homme parfait, la plénitude de l'âge du Christ. Selon d'autres, par les morts il faut entendre les pécheurs, qui ressusciteront incorruptibles pour être en état de subir des supplices

nam, juxta illud quod in Evangelio legitur: « Tu autem quando facis elemosinam, noli tuba canere ante te, » Math. VI, 2; hoc est, abscondite fac misericordiam et in secreto, ne videaris de alterius miseria gloriar. Quærimus autem cur ad novissimum tubam mortuos scripserit resurrecturos. Quando enim novissima dicitur, utique alia præcesserunt. In Apocalypsi Joannis, septem describuntur Angeli cum tubis, et unoquoque clangente, primo videlicet, secundo et tertio, quarto et quinto et sexto, quod per singulos rectum sit indicatur. Apoc. VII, 9. Novissima autem, id est, septimo, claro tubæ strepitu personante, mortui suscitantur; corpora que prius habuerant corruptibilia, incorrupta recipientes. Unde post novissimum tubam exponit Apostolus quid sequatur: « Canet enim tuba, et mortui resurgent incorrupti, nos autem immutabimur. » Quando dicit, nos, alium se et eos qui secum sunt præter mortuos esse significat. Ad quod intelligendum, sunt qui dicant mortuos qui resurgant incorrupti, esse corpora mortuorum; eos autem qui dicantur esse mutandi, animas debere accipi, pervenendi in majorem gloriam fuerint commutate et pervenerint in virum perfectum, in mensuram ætatis plenitudinis Christi.

immutatio autem proprie justorum? dum non solum incorruptionem et immortalitatem, sed et gloriam sequuntur.»

4. Apollinarius, licet aliis verbis, eadem que Theodorus asseruit: quosdam non esse merituros, et de præsentis vita rapiendos in futuram, ut, mutatis gloriasticisque corporibus, sint cum Christo. Quod tunc de Enoch et Elia credimus.

5. Didymus non pedibus sed verbis in Origenis transiens sententiam, contraria via graditur. « Ecce mysterium vobis loquor: Omnes quidem dormiemus, non omnes autem immutabimur. » Quod ita disseruit: « Si non indigeret resurrectione interprete, nec obscuritatem haberet in sensibus, nunquam Paulus, post multa que de resurrectione locutus est, intulisset: « Ecce mysterium vobis dico: Omnes quidem dormiemus, id est, moriemur, non omnes autem, sed soli sancti immutabimur. » Scio quod in nonnullis codicibus scriptum sit: « Non quidem omnes dormiemus, nos autem immutabimur; » sed considerandum, an et quod præmissum est, « omnes immutabimur, » possit conve-

éternels; par ceux qui sont transformés il faut entendre les saints, qui vont de vertu en vertu, de gloire en gloire. A propos de l'incorruptibilité des morts, l'Apôtre ajoute: « il faut que cet être corruptible revête l'incorruptibilité. » A propos de la transformation qu'il nous annonce, il dit: « Que cet être mortel revête l'immortalité. » L'immortalité et l'incorruptibilité ne sont pas la même chose, pas plus que le mortel et le corruptible. Tout ce qui est mortel est corruptible; mais tout ce qui est corruptible n'est pas immédiatement mortel. Les corps sans âme sont sujets à la corruption; on ne peut pas dire cependant qu'ils soient mortels, par la raison qu'ils n'ont jamais eu la vie, laquelle n'appartient qu'aux êtres animés. Voilà pourquoi l'Apôtre fait distinctement succéder l'incorruptibilité à la corruption, l'immortalité à la mortalité, dans l'acte de la résurrection future.

Acace de Césarée, ville auparavant nommée Tour de Straton, dans son quatrième livre des Questions diverses, a discuté ce sujet avec plus d'étendue; et, prenant les deux solutions qui semblent opposées l'une à l'autre, après un préambule que nous omettons, s'exprime ainsi: Parlons d'abord de la version la plus généralement suivie: « C'est un mystère que je vous annonce, nous dormirons tous; mais nous ne serons pas tous transformés. » Par ce mot de

Ephes. iv. Alii vero asserunt, mortuos debere intelligi peccatores, qui resurgunt incorrupti, ut possint aeterna sustinere supplicia; eos autem qui commutabantur, esse sanctos, qui de virtute in virtutem, et de gloria transferantur in gloriam. Unde et ad incorruptionem mortuorum intulit: « Oportet enim corruptivum hoc induere incorruptionem. » Ad id autem quod dixerat, « nos immutabimur, » illud adjunxit: « Et mortale hoc induet immortalitatem. » Aliud est enim immortalitas, aliud incorruptio; sicut aliud mortale, et aliud corruptivum est; sed non quod corruptivum, statim et mortale. Corruptiva quippe sunt corpora quae careant anima, et tamen non sunt mortalia; quia nunquam habere vitam, quae proprie animantium est. Unde signanter Apostolus, corruptioni incorruptionem, mortalitati immortalitatem resurrectionis futuram tempore copulavit. »

6. Acacius Caesareae, quae prius turris Stratonis vocabatur, post Eusebium Pamphili Episcopus, in quarto *capitulum* *τρυφάνω* libro proponens sibi hanc eandem questionem, latinus disputavit, et trumque suscipiens, quod inter se videtur esse contrarium, post principium

mystère, il éveille l'attention des auditeurs, quand il va plus amplement disserter sur la résurrection. Le sommeil désigne ici cette mort que tous les hommes doivent subir; et de là cette affirmation si juste, que nous dormirons tous, ou bien que nous mourrons; c'est comme il avait dit plus haut: « De même que tous meurent en Adam, de même tous seront vivifiés dans le Christ. » Puis donc que tous doivent mourir, écoutez le mystère que je viens vous révéler: « Nous mourrons tous sans doute; mais nous ne serons pas tous transformés. La trompette retentira, » nul doute qu'il ne s'agisse du septième ange, « et les morts ressusciteront incorruptibles. » Or, si les morts doivent ressusciter incorruptibles, comment ne seront-ils pas transformés, la transformation n'étant autre chose que l'incorruptibilité même? Mais non, la transformation qui sera celle de Paul et des autres saints, c'est la glorification. Quant à l'incorruptibilité, elle sera le partage de tous, parce qu'elle doit être un surcroît de peine pour les pécheurs, leurs corps pouvant alors subir d'éternels supplices, puisqu'ils ne peuvent plus être dissous par la corruption et la mortalité. Nous lisons dans la même épître, l'Apôtre continuant à développer sa doctrine, que la providentielle diversité des corps à la résurrection consistera, non dans leur nature même, mais dans la gloire dont ils seront inves-

quod omnisim, sic locutus est: « Dicamus primum de eo quod magis in plurimis codicibus invenitur: Ecce mysterium dico vobis; omnes quidem dormiemus, non omnes autem immutabimur. » Mysterium dixit ut attentos faceret auditores, de resurrectione plenus disserturus. Dormitio autem mortem istam que communis est omnium significat; unde rectissime posuit quod omnes dormiamus, id est, moriamur, sicut supra dixit: « Quomodo in Adam omnes moriuntur, sic et in Christo omnes vivificabuntur. » Cum ergo omnes morituri sint, audite sacramenta quae dico: « Omnes quidem moriamur (al. dormiemus); sed non omnes immutabimur. Canet enim tuba, » haud dubium quia Angelus septimus, « et mortui resurgent incorrupti. » Si autem incorrupti erunt mortui, quomodo non immutabuntur, cum incorruptio ipsa mutatio sit? Sed hic commutatio quae Paulus mutandos et sancti sunt, glorificationi intelligitur. Incorruptio autem idcirco communis est omnium, quia in eo miserrabiliores erunt peccatores, ut ad tormenta perpetui sint, et non mortali et corruptibili corpore dissolvantur. Legimus in eadem epistola, Apostolo dissertente, sacramta diversitatem resurrectionis, non in natura corporum, sed in varietate

tis ou privés: car les uns ressusciteront pour des peines éternelles, et les autres pour un éternel bonheur. « Autre est la chair des oiseaux, autre celle des poissons, autre encore celle des quadrupèdes; il y a des corps célestes et des corps terrestres: de même en est-il de la résurrection des morts. » I *Corinth.* xv, 39, 41. Cette interprétation s'accorde mieux avec le sentiment de l'Eglise, à savoir que nous devons tous mourir en vertu de la loi commune, mais que nous ne passerons pas tous à la gloire, d'après cette parole de Daniel: « La multitude qui dort dans la poussière de la terre ressuscitera; les uns pour la gloire éternelle, les autres pour la confusion et l'éternel opprobre. » Dan. xii, 2. Evidemment ceux qui ressusciteront pour l'opprobre et l'éternelle confusion, ne ressusciteront pas pour la gloire éternelle, que Paul et ceux qui sont avec lui doivent posséder dans leur transformation. Les choses étant ainsi, et nous les ayant bien comprises, la transformation appartient uniquement à ceux qui ressusciteront pour la gloire; tandis que les pécheurs et les infidèles, désignés sous le nom de morts, n'auront en partage que l'incorruptibilité, condition nécessaire pour qu'ils puissent endurer des supplices éternels.

7. Passons maintenant à la seconde version, adoptée dans la plupart des exemplaires: « Nous ne dormirons pas tous; mais nous serons tous transformés. » D'après cela plusieurs affirment

gloria; dum alii resurgunt ad penas perpetuas, alii ad gloriam sempiternam. « Alia enim caro volatilium, alia piscium, alia iumentorum; et corpora caelestia, et corpora terrestria. » Sic inquit, erit et resurrectio mortuorum. » I *Cor.* xxxix, 42. Cui sententiae magis acquiescit Ecclesia, ut omnes communi morte moriamur, et non omnes metamur in gloriam, juxta illud quod Daniel scribit: « Multi dormientes in terra pulvere resurgent, alii in gloriam aeternam, alii in confusionem et opprobrium sempiternum. » Dan. xii, 2. Qui enim resurgunt in opprobrium et confusionem sempiternam, non resurgunt in aeternam gloriam, in quam Paulus et qui cum eo sunt mutabuntur. Quae cum ita se habeant, et sic intellecta sint a nobis, eorum tantum commutationem suscipere, qui resurgunt in gloriam; peccatorum autem et infidelium, qui mortui appellantur, et resurgunt incorrupti, nequaquam commutationem, sed penas perpetuas esse dicendas. »

7. Transseamus ad secundam lectionem, quae ita fertur in plerisque codicibus: « Non quidem omnes dormiemus, omnes autem immutabimur. » Ex qua

que beaucoup d'hommes seront trouvés vivants dans leurs corps, que tous ne dormiront pas ou ne doivent pas mourir, et que dès lors tous ne doivent pas ressusciter, la résurrection n'étant pas possible sans la mort; car, pour ressusciter on se relever, il faut d'abord être tombé. Voilà comment ils entendent et lisent ce que Paul écrit dans la première Epître aux Thessaloniens: « Nous qui vivons, qui sommes réservés pour l'avènement du Seigneur, nous ne préviendrons pas ceux qui auront dormi; car le Seigneur lui-même sur un ordre donné, à la voix de l'archange, au son de la divine trompette descendra du ciel, et les morts ressusciteront d'abord dans le Christ, puis nous qui vivons, qui avons été réservés, nous serons enlevés avec eux dans les nues, au haut des airs, pour aller à la rencontre du Christ; et de la sorte nous serons toujours avec le Seigneur. » I *Thessal.* iv, 14 et seq. En s'appuyant sur ce texte, ils s'efforcent de prouver que l'Apôtre Paul et ceux qui prenaient part à la rédaction de sa lettre avaient la persuasion qu'ils ne mourraient point, et qu'ils seraient trouvés dans leurs corps au jour de la consommation. Si cette interprétation était la vraie, Paul se fût trouvé dans l'erreur, il aurait été le jouet d'une illusion humaine en se persuadant que la fin le trouverait dans son corps; chose réellement fautive, comme l'événement même l'a prouvé. Ainsi le comprenaient les Thessaloniens eux-

nonnulli asserunt multos vivos in corporibus reperendos; et si non dormiant omnes, non omnes esse morituros; si autem non moriantur omnes, non omnes resurrecturos. Resurgere enim proprie dicitur qui prius moriendo cecidit. Unde et Paulum volumus scribere in prima ad Thessalonicenses Epistola: « Nos qui vivimus, qui residui erimus (al. sumus) in adventu Domini, non preveniemus eos qui dormierunt; quoniam ipse Dominus in jussu, et voce archangelii, et in tuba Dei, descendet de caelo; et mortui in Christo resurgent primum (al. primi); deinde nos qui vivimus, qui residui sumus, simul cum illis rapiemur in nubibus obviam Christo in aera; et sic semper cum Domino erimus. » I *Thess.* iv, 14, et seqq. Et ex his diebus probare conatur Apostolus, et qui cum eo scribat, Paulum, Epistolam putasse se non esse mortuos, sed reperendos in die consummationis in corpore. Quod si verum est, erravit Paulus, et humana estimatione deceptus est, ut arbitraretur se invenendum in corpore; quod falsum esse rerum exitus approbavit. Hoc intellexerunt et ipsi Thessalonicenses, sacramenta sermonis mystici

mêmes, ignorant la signification de ce discours mystérieux : ils flottaient d'une conjecture à l'autre, et se disaient : Si Paul doit être trouvé dans son corps, le jour du jugement est proche. — Aussi les détrompe-t-il en écrivant sa seconde épître : « Nous vous en conjurons, frères, par l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ et par notre congrégation dont il est le chef, ne vous laissez pas si vite ébranler dans votre âme, ne vous laissez effrayer ni par la pensée, ni par la parole, ni par une lettre qu'on vous dirait venir de nous, comme si le jour du Seigneur allait paraître ; que personne ne vous séduise en aucune façon. Il faut auparavant que la défection ait eu lieu, que l'homme de péché se soit manifesté, ce fils de la perdition, cet adversaire qui s'élève au-dessus de tout ce qui porte le nom ou reçoit le culte de Dieu, jusqu'à siéger dans le temple, se donnant pour Dieu. Ne vous souvenez-vous pas que, lorsque j'étais encore auprès de vous, je vous disais ces choses ? » *II Thessal. II, 1* et seq. Il les rappelle ainsi de l'erreur, il ne ne veut pas les laisser dans la persuasion que le jour du jugement approche ; et ces mots qu'il avait écrits : « Nous qui vivons, qui sommes réservés pour l'avènement du Seigneur, nous ne préviendrons pas ceux qui auront dormi, » il ne permet pas qu'ils les interprètent d'une manière contraire à sa pensée. Il n'est pas possible, en effet, qu'ayant écrit à Timothée : « Déjà je tombe

nescientes, et conjecturis variis fluctuabant, dicebantque : Si Paulus inveniretur in corpore est, proximus est dies iudicii. Unde corrigit eos, secundam Epistolam scribens : « Rogamus vos, fratres, per adventum Domini nostri Jesu Christi, et nostri congregationem in ipsum, ut non cito moveamini mente, nec terramini, neque per spiritum, neque per verbum, neque per epistolam, tanquam per nos missam, quasi instet dies Domini; ne quis vos seducat ullo modo; quoniam nisi discessio venerit primum, et revelatus fuerit homo peccati filius perditionis, qui adversatur, et extollitur super omne quod dicitur Deus, aut quod colitur, ita ut in templo Dei sedeat, ostendens se tanquam sit Deus. Non meministis quod cum apud vos essem adhuc dicebam vobis ? » *Thess. II, 1, et seqq.* Quibus dictis hoc agit ut eos revocet ab errore, ne putent diem appropinquare iudicii; et id quod scriperat: « Nos qui vivimus, qui residui sumus in adventu Domini, non preveniemus eos qui dormierunt, » alteri intelligant quam latelligi voluit ipse qui scripsit. Neque enim fieri potest ut qui ad Timotheum scriperat: « Ego enim jam delibor,

en ruine, et le temps de ma dissolution n'est plus éloigné, » *II Tim. IV, 6*, il s'imaginât qu'il devait toujours vivre de la vie corporelle et ne jamais mourir, qu'il passerait immédiatement de la terre au royaume des cieux ; alors surtout qu'il avait dit, écrivant aux Romains : « Qui me délivrera de ce corps de mort ? » *Rom. VII, 24* ; et puis aux Corinthiens ; « Habitant dans le corps, nous voyageons loin du Seigneur. Nous désirons donc plutôt sortir du corps pour être avec le Seigneur. » *II Corinth. V, 8*. Celui qui tenait ce langage n'ignorait certes pas qu'il devait mourir. Il vaut donc mieux interpréter ce texte dans un sens spirituel, et voir dans le sommeil dont il est parlé, non la mort matérielle qui sépare l'âme du corps, mais le péché commis après qu'on avait embrassé la foi, le sommeil qui suit le baptême, et dont le même apôtre disait aux Corinthiens : « Voilà pourquoi beaucoup d'entre vous sont infirmes et beaucoup endormis ; » *I Corinth. XI, 30* ; et plus loin : « Ceux qui se sont endormis dans le Christ auraient-ils donc péri ? » *Ibid. XV, 18*. Bien qu'ils soient morts, ils ne sont pas les victimes d'une mort éternelle ; car ils se trouvent sous le coup non d'un crime mortel, mais d'une faute légère et vénielle. Un autre saint, dans son désir d'échapper à cette mort, disait : « De peur que je ne m'endorme dans la mort. » *Psalm. XII, 4*. Il y a le sommeil du péché dont la mort est la conséquence ; il y a l'assoupissement d'une faute

et tempus resolutionis mea instat. » *II Tim. IV, 6*, putaret se in carne perpetuum, et nunquam esse moriturum ; et de vita terrena statim ad regna caelestia transitarum, praesertim cum ad Romanos scribens, eadem dixerit : « Quis me liberabit de corpore mortis huius ? » *Rom. VII, 24* ; et ad Corinthios : « Habitantes in corpore, peregrinamur a Domino. Magis autem volumus exire de corpore et esse cum Domino. » *II Cor. V, 8*. Qui hoc dicebat, noverat utique se esse moriturum. Melius est igitur spiritualiter sentire quod scriplam est, dormitionem in praesenti loco, non mortem accipere per quam anima a corpore separatur, sed peccatum post fidem et offensam Dei, dormitionemque post baptismum, de qua et ad Corinthios loquebatur : « Et ideo inter vos multi infirmi sunt, et dormiunt plurimi ; » *I Cor. XI, 30* ; et in alio loco : « Ergo et qui dormierunt in Christo, perierunt, » *Ibid. XV, 18*, qui cum mortui sint, non sunt perpetua morte perituri ; quia non in mortali crimine continentur, sed levi modicoque peccato. Quod et alius sanctus vitare cupiens, loquebatur : « Ne forte obdormiam in morte. » *Ps. XII, 4*. Est enim somnus pec-

qui n'implique pas la mort. Celui donc qui aura vécu de cette vie qui s'annonce elle-même : « Je suis la vie, » *Joan. XIV, 6*, et dont il est dit encore : « Notre vie est cachée avec le Christ en Dieu ; » *Coloss. III, 3* ; qui de plus ne s'en sera jamais séparé, n'aura pas péché jusqu'à la mort ; celui-là est du nombre des vivants, selon le langage de l'Écriture, et des vivants qui persévèrent toujours dans cet état ; de ceux enfin dont le Sauveur déclare en termes mystiques, dans l'Évangile de Jean : « Celui qui croit en moi ne mourra pas ; et quiconque vit, croyant en moi, n'a pas à craindre la mort éternelle. » *Joan. XI, 25, 26*. Aussi l'Apôtre, marchant sur les traces du Seigneur, enseigne-t-il à ses disciples ce qu'il a d'abord appris de son divin Maître. Nous ne dormirons donc pas tous. Celui qui garde son cœur avec tout le soin possible, qui veille à l'observation des préceptes du Christ et les a toujours présents à la pensée, celui qui ne cesse d'entendre : « Veillez, parce que vous ne savez pas à quelle heure le voleur viendra ; » *Matth. XXIV, 42* ; et cet autre passage : « N'accordez pas le sommeil à vos yeux, le repos à vos paupières, » *Prov. VI, 4*, si vous voulez être sauvés ; tel que la biche se dérobant aux filets, et l'oiseau fuyant le piège, celui-là ne dormira pas. S'il en est qui ne se laissent pas gagner par le sommeil, qui vivent et veillent toujours dans le Christ, il est manifeste

cati, qui ducit ad mortem ; et est alia delicti dormitio, quae morte non stringitur. Qui ergo vixerit ea vita quae dicit : « Ego sum vita, » *Joan. XIV, 6*, etenim vita nostra abscondita est cum Christo in Deo, *Coloss. III, 3*, et nunquam ab ea fuerit separatus, nec ad mortem usque peccaverit, iste de viventibus, et semper viventibus esse dicitur ; de quibus et Salvator in Evangelio Joannis mystico sermone testatur : « Qui credit in me non morietur ; et omnis qui vivit et credit in me non morietur in aeternum. » *Joan. XI, 26*. Unde et apostolus, Domini sui calcans vestigia, ea docuit discipulos quae didicit a magistro. Omnes itaque non dormiemus. Qui enim omni custodia servat cor suum, et ad Christi praeccepta vigilat, mandataque ejus memoret, dicentis : « Vigilate, quia nescitis qua hora fur veniat ; » *Matth. XXIV, 42* ; et in alio loco : « Ne dederis somnum oculis tuis, et palpebris tuis dormitionem, » *Prov. VI, 4*, ut salvus fias ; quasi caprea devinculis, et quasi avis de la quae, iste non dormiet. Cum igitur quidam non dormiant, qui semper in Christo vivunt et vigilant, sequitur ut neque-

(a) Facile intelligas, si levi peccato fuerit obstrictus, nimis vero mortali, ut vocant : quomodo enim paulo superius explicaverat de his qui non sunt perpetua morte mortuari. Nec majore opere defendi oportere videtur locus iste, quam insecte nimium et misere quidam ex heterodoxis calumniantur.

que tous ne dorment pas ; tandis que tous doivent être transformés, non de cette transformation glorieuse qui ne doit appartenir qu'aux saints, mais de celle que subit l'être corruptible passant à l'incorruptibilité, pour devenir apte à recevoir une peine ou bien une récompense éternelle. Si quelqu'un vient à s'endormir dans la vie chrétienne et se laisse gagner par l'assoupissement de la négligence, qu'il entende ce mot du Livre saint : « Celui qui dort ne se réveillera-t-il pas ? » *Psalm. XI, 9*. Celui qui résiste au sommeil, qui veille et vit toujours dans le Christ ira de la vie à la vie, sera élevé dans les nues, pour être à jamais avec le Seigneur. Lazare était du nombre de ceux qui sommeillent de la sorte, lui dont le Seigneur a dit : « Lazare notre ami dort ; » et puis, en s'adressant à Marthe : « Celui qui croit en moi quoique frappé par la mort, vivra ; et quiconque vit en croyant en moi, ne mourra jamais. » Quand on a mis dans le Christ toute sa confiance, viendrait-on à glisser parce qu'on est homme, à recevoir une blessure qui peut conduire à la mort, on vit à jamais par la foi. Quant à cette mort temporelle et commune elle doit également être le partage de ceux qui croient et de ceux qui ne croient pas ; tous doivent aussi ressusciter, les uns pour la confusion éternelle, et les autres, en vertu même de leur foi, pour l'éternelle vie. Voilà comment on peut concilier ces deux choses,

quam omnes dormiant, et e contrario omnes immutentur, non immutatione gloriae, quae propria debetur Sanctis, sed ea immutatione qua corruptivum hoc incorruptivum efficitur, ut vel penae in praesenti recipiant sempiterna. Quod et si dormierit, debet audire quod negligentiae somno obdormierit, non resurget ? » scriptum est : « Numquid qui dormit, non resurget ? » *Ps. XI, 9*. Qui vero non dormit, sed vigilat et semper vivit in Christo, de vita ad vitam transit, sive rapio tur in nubibus, ut semper cum Domino sit ; modi dormientibus Lazarus erat, de quo Dominus ait : « Lazarus amicus noster dormit. » Et de hoc dormiente dicebat ad Martham : « Qui credit in me, etiam si mortuus fuerit, vivet ; et omnis qui vivit et credit in me non morietur in aeternum. » Qui enim tota mente in Christo confidit, etiam si, ut homo lapsus, mortuus fuerit (a) in peccato, fide sua vivit in perpetuum. Alioqui mors ista communis, et credentibus et non credentibus debetur aequaliter ; et omnes pariter resurrecturi sunt, alii in confusionem aeternam, alii, ex eo quod

et que le croyant ne meure pas, et qu'en admettant qu'il meure, il vive encore à jamais. Pour ce qui regarde la mort corporelle, il est évident que personne n'a pu s'y soustraire, excepté Hénoch et Elie. Ceux qui par la grandeur de leur foi ne cessent de vivre dans le Christ seront à l'abri du sommeil ou de la mort; ils retraceront en eux la vie des apôtres, qui vécutent exempts de toute faute dans la loi de justice, et qui, lorsqu'ils eurent embrassé la foi du Seigneur, par cette foi même en celui qui s'est nommé la vie et la résurrection, ne se sont jamais endormis, ne sont jamais morts. « L'âme qui aura péché c'est celle-là même qui mourra. » *Ezech. xviii, 4*. De même donc que l'âme coupable est morte dans un corps vivant, est tombée le jour même de sa faute dans le sommeil de la mort, selon ce mot de l'Écclésiaste: « Celui qui a péché est mort dès ce moment; » *Ecl. viii, 12*; de même l'âme qui est restée fidèle aux préceptes du Christ vit à jamais, après même que le corps est mort. Sachant néanmoins qu'il est plus conforme à la vérité de lire: « Nous dormirons tous; mais nous ne serons pas tous transformés; » il faut considérer surtout ce qui vient ensuite: « Les morts ressusciteront incorruptibles, et nous serons transformés. » Si la transformation devait être le

partage de tous, comme porte l'autre version, à quoi bon ajouter ce point capital, ce privilège des apôtres, « et nous serons transformés? » En disant toutefois nous, il entend aussi tous les saints.

8. Vous me demandez comment il faut entendre ce passage de l'Épître aux Thessaloniens: « Nous vous le disons sur la parole même du Seigneur, nous qui vivons, qui sommes réservés pour l'avènement du Seigneur, nous ne préviendrons pas ceux qui auront dormi; car le Seigneur lui-même, sur un ordre donné, à la voix de l'archange, au son de la divine trompette, descendra du ciel; et les morts qui reposaient dans le Christ ressusciteront les premiers; puis, nous qui vivons, qui avons été réservés, nous serons enlevés avec eux dans les nues au-devant du Christ; et de la sorte nous serons toujours avec le Seigneur. » *1 Thessal. iv, 13* et seq. Pourquoi la discussion précédente d'Acace ait pleinement interprété ce texte, il faut cependant exposer le sentiment des autres, à savoir de Théodore, d'Apollinaire et de Diodore, qui n'ont du reste qu'une même opinion. Voici comment s'exprime le dernier: En parlant de ceux qui vivent ou qui sont réservés, l'Apôtre Paul ne veut pas dire que lui-même et les autres doivent être trou-

privatum, et proprie Apostolorum, « et nos immutabimur? » Quando autem dicit nos, sanctos quosque significat.

8. Quartis quomodo intelligendum sit illud quod in prima ad Thessalonicenses Epistola scribitur: « Hoc enim vobis dicimus in verbo Domini, quia nos qui vivimus, qui residui sumus in adventu Domini, non preveniemus eos qui dormierunt; quoniam ipse Dominus in jussu, et in voce Archangelii, et in tuba Dei, descendet de caelo; et mortui qui in Christo sunt resurgent primi; deinde nos qui vivimus, qui residui sumus simul cum illis rapiemur in nubibus obviam Christo in aera; et sic semper cum Domino erimus. » *1 Thess. iv, 13, et seqq.* Super quo quamvis superior Acacii disputatio plenius ventilari, tamen dicendum est quid videatur aliis, Theodoro videlicet, Apollinario et Diodoro, qui unam sequuntur sententiam; quorum Diodorus hæc scripsit: « Residuos atque viventes, Paulus Apostolus vocat, non quo velit intelligi et sic alios resurrectionis tempore in corpore reperiendos; sed nos dixit, pro eo quod est, justos; de quorum et ego sum numero. Ipsi enim rapiemur obviam Christo, et

vés dans leurs corps au moment de la résurrection; il désigne ainsi les justes, au nombre desquels il se met. Voilà ceux qui seront enlevés au-devant du Christ, et non les pécheurs. Par les vivants nous comprenons les saints, ceux qui ne sont pas morts par le péché, et nous écartons la signification matérielle, qui s'appliquerait à ceux que le Christ trouverait dans leurs corps à son second avènement. Ce qui vient ensuite: « Nous ne préviendrons pas ceux qui auront dormi, » ne se rapporte nullement aux pécheurs, puisqu'ils ne seront pas enlevés avec les justes au-devant du Christ; ces mots désignent ceux dont la mort aura dissous les liens terrestres. Mais pourquoi ne livrer à ces investigations et faire injure aux paroles de l'Apôtre, quand lui-même écrit d'une manière si formelle: « Nous qui sommes réservés pour l'avènement du Seigneur? » Le Sauveur lui-même nous apprend quels sont ces hommes réservés: « Comme aux jours de Noé ils prenaient des femmes ou les donnaient en mariage, et le déluge survint tout à coup, les exterminant tous; ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme. » *Math. xxiv, 21*; *Luc. xvii, 39*. Ces paroles nous montrent bien que la fin du monde trouvera beaucoup d'hommes vivant de leur vie corporelle. Le texte dit après cela: « Sur un ordre donné, à la voix de l'archange, les morts ressusciteront les premiers. » Le Sauveur dit encore cela dans l'Évangile: « Au milieu de la nuit

l'époux vient; » *Math. xxv, 6*; sa venue surprendra les hommes vivant encore dans leurs corps, à l'heure où « deux seront dans le même lit; l'un sera pris et l'autre laissé, de deux femmes occupées à la meule, l'une sera prise et l'autre laissée. » *Luc. xvii*. Vous voyez que la consommation du monde doit arriver au milieu de la nuit, quand tous reposeront en sécurité.

9. Origène, dans son troisième volume des Exégèses sur la première épître de Paul aux Thessaloniens, après quelques discussions aussi sages que variées, entre dans un développement dont Acace a largement fait son profit, comme personne n'en doute; et voici comment le premier s'exprime: « Quel est le sens de ce que Paul, Sylvain et Timothée écrivent aux Thessaloniens avec l'autorité de la parole divine: « Nous qui vivons, qui sommes réservés pour l'avènement du Seigneur, nous ne préviendrons pas ceux qui auront dormi? » Quels sont ces vivants qui parlent de la sorte? Paul avant tout, apôtre qui ne vient pas des hommes et qui n'a pas été choisi par eux; *Galat. i*; Timothée, son fils bien-aimé dans la foi; Sylvain, qui ne leur était pas moins uni par la vertu que par l'affection. Mais ce n'est pas eux seulement qui pouvaient tenir ce langage; tous ceux qui ressemblent à Paul par la science et par la vie, ont le droit de dire: « Nous qui vivons. » Leur corps est mort à cause du péché; mais leur esprit vit par la justice:

et duo molentes, una assumetur et alia relinquetur. » *Luc. xvii*. Quibus dictis ostenditur, medio noctis, securis omnibus, consummationem mundi esse venturam. »

9. Origenes in tertio volumine *ἑρμηνείων* Epistolæ Pauli ad Thessalonicenses primæ, post multa, quæ vario prudentique sermone disseruit, hæc intulit, de quibus nulli dubium est et Acacium pleræque libasse: « Quid est ergo quod scribitur Thessalonicensibus in verbo Dei Paulus et Sylvanus et Timotheus: « Nos qui vivimus, qui residui sumus in adventu Domini, non preveniemus eos qui dormierunt? » Qui sunt isti viventes qui loquuntur talia? Utique Paulus non ab hominibus, nec per homines Apostolus; *Gal. i*; et carissimus ejus filius in fide Timotheus; et Sylvanus, qui illis erit et affectione et virtutibus copulatus. Et hoc non solum illi, sed quicumque Pauli et scientia et conversatione similis est, dicere potest: *Nos qui vivimus*; quorum corpus mortuum est propter peccatum, spiritus autem vivit propter justitiam; et quorum mortificati sunt membra super terram, ita ut nequaquam

(4) Locum hæc Ecclesiasticus cap. 8, v. 12, ex antiquis interpretationibus, Apollinarius, Symmachus, et Theodolitus recitat, qui διζήσαντες, id est mortuæ est, translulerunt verbum Hebraicum *Math. quod LXX. ἀπό νεκρῶν* sive ex tunc interpretati sunt. Porro utrumque simul interpretationem necit Hier. ut novam inde et rursus peralegantem sententiam eriat.

leurs membres sont mortifiés sur la terre, si bien que la chair n'oppose plus sa concupiscence à l'esprit. Si la chair éprouvait encore un désir, elle vivrait, et comment désirerait-elle sans cela? alors, les membres ne seraient pas mortifiés sur la terre. Si donc ils sont mortifiés, plus de concupiscence; le fait même de la mortification la rend impossible. De même que ceux qui ont quitté la vie présente, pour passer à un état meilleur, possèdent plus parfaitement la vie, s'étant dépouillés de ce corps de mort et de tous les entrainements du vice; de même ceux qui portent dans leur corps la mortification de Jésus, ne vivent plus désormais selon la chair, mais bien selon l'esprit : ils vivent en celui qui est la vie même, et le Christ vit en eux, lui dont il est écrit : « La parole de Dieu est vivante et efficace, elle est la vertu de Dieu, la sagesse de Dieu. » *Hebr. iv, 12.* Ils vivent ceux en qui vit la vertu de Dieu, débarrassés qu'ils sont de toute fragilité humaine; ceux en qui vit la sagesse qui est cachée en Dieu; ceux en qui la justice vit et travaille. Le Christ s'est fait pour nous, non-seulement la justice qui vient de Dieu, mais encore la sagesse et tout ce qu'on peut nommer vertu. I *Corinth. i. 31.* dans ce passage, les auteurs de l'Épître se séparaient de ceux qui dorment ou qui sont morts dans le Christ, il semblerait que la remarque fût inutile, et le témoignage puisé dans le même texte n'aurait pas de valeur. Mais

concupiscat caro contra spiritum. Si enim sēdne desiderat caro, vivit; et quia vivit, desiderat; et non sunt mortificata membra illius super terram. Quod si mortificata sunt, nequaquam contra spiritum concupiscunt, quæ mortificatione sui, bujuscemodi desiderium perderunt. Sicut igitur qui vita carere presentī, et ad meliora translati sunt, magis vivunt, deposito mortis corpore, et vitiorum omnium incontinentis; sic qui mortificationem testis in corpore suo circumferunt, nequaquam vivunt juxta carnem, sed juxta spiritum: vivunt in eo qui vita est, et vivit in eis Christus, de quo scriptum est: « Vivens est sermo Dei et efficacax, qui est Dei virtus, Deique sapientia. » *Hebr. iv, 12.* Vivunt enim in quibus vivit virtus Dei, omni humana fragilitate deposita, et in quibus vivit sapientia quæ abscondita est in Deo, et in quibus vivit et operator justitia. Christus enim factus est nobis, non solum justitia ex Deo, sed et sapientia, et omne quod virtus est. I *Cor. i.* Et siquidem in presentī loco se a dormientibus et in Christo mortuis, qui hanc scribunt Epistolam, separarent, videbatur (al. *videtur*) superflua ad-

non; c'est dans un sens identique, c'est dans le même esprit que l'Apôtre dit dans sa première aux Corinthiens : « Nous ne dormirons pas tous; mais nous serons tous transformés, en un instant, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette; car la trompette retentira, et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous serons transformés. » Comparez maintenant ce qui est écrit ici : « Au son de la divine trompette il descendra du ciel, » avec ces dernières expressions, et de plus avec ce que nous lisons dans l'Épître aux Thessaloniens : « Et ceux qui sont morts dans le Christ ressusciteront les premiers; » avec ce que nous avons vu dans l'Épître aux Corinthiens : « Et les morts ressusciteront incorruptibles. » A ces mots : « Et puis nous qui vivons, qui sommes réservés, » répondent ceux-ci : « Et nous serons transformés. » Voici comment on peut interpréter le tout ensemble : Nous qui vivons, qui sommes réservés pour l'avènement du Seigneur, nous qui serons transformés, nous ne rentrons pas dans le nombre de ceux qu'on appelle morts, nous vivons; et voilà pourquoi nous attendons la présence du Seigneur, non dans la mort, mais dans la vie, appartenant à la race d'Israël, faisant partie de ces précieux restes à propos desquels le Seigneur disait jadis : « Je me suis réservé sept mille hommes qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal. » III *Reg. xix, 18.* Dans l'Évangile selon saint Jean, il est aussi

notatio, et ex uno loco assumptum testimonium non valeret. Nunc vero eodem sensu, quia et eodem spiritu in prima ad Corinthios loquitur: « Omnes non dormiant, omnes autem immutabimur, in momento, in motu oculi, in novissima tuba. Canet enim tuba, et mortui resurgent immutabimur. » Hoc quod in presentī loco scriptum est: « In tuba Dei descendet de caelo, » comparā illi quod ad Corinthios dicitur: « In novissima tuba; canet enim tuba. » Illi autem, quod ad Thessalonicenses legitur: « Et mortui in Christo resurgent primi; » hoc quod ad Corinthios scriptum est: « Et mortui resurgent incorrupti. » Porro quod sequitur: « Deinde nos qui vivimus, qui residui sumus, » illi respondet: *Et nos immutabimur;* quorum utrumque sic intelligi potest: Nos qui vivimus, qui residui sumus in adventu Domini, et nos qui immutabimur, et non sumus ex his qui appellantur mortui, sed vivimus; idcirco presentiam Domini non in morte, sed in vita preestolamur, quia de Israelitico genere sumus, et electe sunt de nobis reliquie, de quibus Dominus olim loquebatur: « Dereliqui mihi sep-

question de ces deux classes, des vivants et des morts : « Quiconque croit en moi, serait-il déjà mort, vivra; et quiconque vit, croyant en moi, ne mourra jamais. » *Joan. xi, 25, 26.* Si nous entendons de la sorte le sommeil de la mort, comme nous l'avons déjà dit; si les morts le sont réellement en Jésus-Christ, ils ont eu beau vouloir vivre en lui, ils sont néanmoins morts par le péché. Et les vivants que nous appelons les hommes réservés, les élus selon la grâce, s'ils ne croient pas ainsi, s'ils ne sont pas engendrés de la noble tige d'Israël, il faudra les appeler endormis et morts dans le Christ.

10. Voici comment d'autres interprètent ce passage : On appelle vivants ceux qui ne sont jamais morts par le péché; quant à ceux qui se sont rendus coupables d'une faute mortelle, mais qui l'expient ensuite par le repentir et la conversion, on les appelle morts à cause de cette faute même, mais morts dans le Christ, parce qu'ils sont revenus à Dieu de toute leur âme. Or ceux qui possèdent la vie avec le témoignage de la foi, et qui n'ont pas encore reçu l'effet de la promesse de Dieu, dont la pensée s'est montrée plus miséricordieuse pour d'autres en leur accordant de n'être pas couronnés sans les justes, trouvent leur bonheur dans le calme et la paix de leur conscience; ils vivent, ils sont réservés pour l'a-

tem millia virorum, qui non curvaverunt genu Baal. » III *Reg. xix, 18.* In Joannis quoque Evangelio vivorum et non vivorum, duplex ordo describitur: « Omnis qui credit in me, etiamsi mortuus fuerit, vivet; et omnis qui vivit et credit in me, non morietur in æternum. » *Joan. xi, 25, 26.* Si vivos ita intelligimus, ut jam a nobis dictum est, dormientes, et in Christo mortuos illos esse credamus qui, cum velint in Christo vivere, tamen peccato mortui sunt. Sin autem reliquie, et electio secundum gratiam, appellantur viventes, qui non ita credunt, nec de Israelitica nobilitate generati sunt, dormientes et mortui appellabuntur (al. *appellantur*) in Christo. »

10. Sunt qui hunc locum ita edisserant: Vivi appellantur qui nunquam peccato mortui sunt; qui autem peccaverunt, et in eo quod peccaverunt mortui sunt et postea conversi ad penitentiam, purgant antiqua delicta, mortui appellantur, quia peccaverunt; in Christo autem mortui, quia plena ad Deum mente conversa sunt. Porro qui vivunt, et habent testimonium fidei,

vénement du Seigneur Jésus. Comme Dieu est plein de miséricorde, et veut sauver ceux qui ont dormi ou qui sont morts dans le Christ, ils ne les préviendront pas, ils ne seront pas seuls enlevés dans les nues; mais, conformément à la parabole évangélique, *Math. xx,* les ouvriers de la onzième heure recevront le même denier, la même récompense que ceux de la première, c'est-à-dire le salut. Et que personne n'accuse d'injustice l'égalité de la rémunération pour un travail inégal. Il existe une grande différence entre ceux qui sont guéris après avoir été blessés, et ceux qui n'ont jamais vu la mort en face. C'est de ces derniers qu'il est dit, je suppose : « Quel est l'homme qui vit et ne voit pas la mort? il rachètera de la mort son âme. » *Psalm. lxxxviii, 43.* La question posée ne signifie pas, comme quelques-uns le pensent, qu'il n'y ait personne. Non; elle doit s'entendre comme ceci : Quel est le sage qui comprendra ces choses? *Ose. lxi, 10;* ou comme cette autre question : « Seigneur, qui habitera dans votre tabernacle? » *Psalm. xiv, 1;* ou comme cette autre encore : « Qui a connu la pensée du Seigneur? » *Rom. xi, 34.* Peu seront donc réservés dans le nombre des croyants et verront l'avènement du Seigneur, du Verbe divin, non dans la bassesse de la chair, mais dans la gloire du triomphe. Il faut encore

et nequid receperunt promissionem Dei, qui et de aliis melius quiddam cogitavit (a), ut non absque his qui justī sunt coramtor, in eo habent beatitudinem, quod fruuntur bono conscientia, et vivunt, et relicti sunt in adventu Domini Salvatoris. Sed quia clemens est Deus, et vult salvare etiam eos qui dormierunt et in Christo mortui sunt, non prevenient illos, neque soli repientur in nubibus; sed, juxta exemplum Evangelicæ parabolæ, *Math. xx,* unum denarium, unamque mercedem, et undecima hora operarii et prime, qui in vineam missi sunt, salutis pretium accipient. Nec hoc alicui videatur injustum, ut dispar labor unum premium consequatur. Magna quippe diversitas est eorum qui post vulnera sunt sanati, et eorum qui nunquam viderunt mortis terrorem. De his puto dictum: « Quis est homo qui vivat, et non videat mortem? redimet de morte animam suam. » *Psal. lxxxviii, 45.* Neque enim, ut quidam putant, quis pro eo quod est nullus accipitur; sed quasi dixerit, quis putas, juxta illud quod scriptum est: « Qui sapiens, et intelligit

(a) Ex hoc Pauli loco ad Hebræos II : « Et hi omnes testimonio fidei prebati, non receperunt promissionem, Deo pro nobis melius providente, ut non sine nobis consummarentur; » unde Job hoc pene ad verbum sumpta est sententia, quod etiam a Victorio observatum est, constat legendum cogitari, quod ad Deum referatur; non cogitant, ut vitiose cum suo Erasmo Martianno prefert. Locum ex tribus Mes. sed præcipue Tercenti emendavimus.

considérer comment l'Apôtre appelle d'abord dormants, et morts dans le Christ ensuite, ceux que les vivants ne préviendront pas. L'homme qui négligera d'observer ce précepte de l'Écriture : « Ne livrez pas vos yeux au sommeil, ne donnez pas de repos à vos paupières; et vous serez sauvé, comme la biche se dérobant aux filets et l'oiseau fuyant le piège, » *Prov. vi, 4*, celui-là dormira, s'engourdira dans une coupable léthargie, et tombera du sommeil dans la mort. Le mouvement appartient à celui qui veille; quant à celui qui dort, il demeure immobile, il présente par sa torpeur l'image de la mort. Que la mort vienne à la suite du sommeil, la première Épître aux Corinthiens pourra nous l'apprendre; nous y lisons : « Maintenant le Christ est ressuscité d'entre les morts, devenu les prémices de ceux qui dorment; car par un homme la mort, et la résurrection des morts par un homme; » *I Corinth. xv, 20, 21*; et un peu plus loin : « Nous ne dormirons pas tous; mais nous serons tous transformés, en un instant, en un clin d'œil, au son de la dernière trompette; car la trompette retentira, et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous serons transformés. » *Ibid. 51, 52*. Puisque nous avons reçu de telles leçons concer-

hæc? *Ose. xiv, 40*; et in alio loco: « Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo? » *Psal. xiv, 1*; et iterum: « Quis cognovit sensum Domini? » *Rom. xi, 33*. Residui ergo erunt de cæditibus pauci, qui adventum Domini videant, secundum id quod Deus Verbum est, nequam in vilitate carnis, sed in gloria triumphantis. (e) Et considerandum quomodo primum dormientes appellaverit, deinde in Christo mortuos, quos viventes præverare non poterunt. Qui enim non custodierit hoc quod scriptum est: « Ne dederis somnum oculis tuis, neque palpebris tuis dormitionem; ut salvus fias, sicut caprea de vineis, et sicut avis de laqueis, » *Prov. vi, 4*, dormiet, et culpabili sopore torpescet; quem dormierit, transibit in mortem. Sicut enim movetur qui vigilat, sic qui dormit jacet immotus, et mortis torpet similitudine. Quod autem dormitionem sequatur mors, et prima ad Corinthios Epistola docere nos poterit; in qua ita scriptum est: « Nunc autem Christus surrexit ex mortuis, primitia dormitionum; quia per hominem mors, et per hominem resurrectio mortuorum, » *I Cor. xv, 20, 21*; et post pau-

(e) Martianus cum Erasmo, alique nonnullis veteribus editis, *Deum Verbum factum est*, qua lectione hæretici abstrudi, Arianoque sensum imbecilli, multa opera Veteris probat. Existimant autem ab Hieronymo scriptum fuisse, *secundum id quod Deus Verbum caro factum est*, quod tempore idem vellet non Filium tantum Dei respicere, sed Filium humanam jam carne indutum, cum statim addat, *Nequam in vilitate carnis, sed, etc.* Quæ conjectura cum non usque adeo nobis probetur ex ipso contextu, vocem tamen factum, quam de Dei Verbo dici Christianæ aures relucunt, deorum antiquorum ecclesiarum ope, sanioribus hinc et delevimus, Veterium ipsam ex parte secuti, qui locum ex aliquo Britanico Mss. eundem in modum jam restituerat. (*Edi. Mign.*)

nant le sommeil et la mort, lisons encore ces paroles de l'Apôtre : « Vous qui dormez levez-vous, sortez d'entre les morts, et le Christ vous illuminera; » *Ephes. v, 14*; faisons un serment au Seigneur, un vœu au Dieu de Jacob; que chacun de nous dise en son cœur : « Je ne monterai pas sur ma couche, je ne donnerai pas de sommeil à mes yeux, de repos à mes paupières, jusqu'à ce que j'aie trouvé un lieu pour le Seigneur. » *Psal. cxxxii*. Nul doute que l'âme ne soit elle-même « le tabernacle du Dieu de Jacob; » c'est là que Dieu veut établir à jamais sa demeure. Le texte continue : « Car le Seigneur lui-même, sur un ordre donné...; » et la suite. En effet, il descendra envoyé par le Père, sans aucun changement de vertu, pour remplir les fonctions de juge; il descendra vers ceux qui gisent sur la terre, le Verbe de Dieu, la sagesse, la vérité, la justice elle-même. Et, quoiqu'ils soient morts ceux vers lesquels il daigne descendre, ils ne lui sont pas étrangers, puisqu'il est dit qu'ils sont morts dans le Christ. Ceux qui vivent se distinguent par ce privilège d'être choisis dans le grand nombre. L'une et l'autre catégorie cependant, morts et vivants, s'éleveront ensemble dans les nues au-devant du Christ, ne l'attendront pas

lutum: « Non omnes dormiemus, sed omnes immutabimur, in momento, in ictu oculi, in novissima tuba. Canet enim tuba, et mortui resurgent incorrupti, et nos immutabimur. » *Ibid. 51, 52*. Cum ergo hæc de dormitione dicantur et morte, et illud legamus in Apostolo: « Surge qui dormis, et exurge de mortuis, et illuminabit te Christus; » *Ephes. v, 14*; juremus Domino, et votum facimus Deo Jacob, unusquisque dicens in corde suo: « Si ascendam super stratum meum, si dederò somnum oculis meis, et palpebris meis dormitionem, donec inveniam locum Domino. » *Hand d'ium* quin in anima sua, *tabernaculum Deo Jacob*, *Psal. cxxxii*; et Deus in illo eterna cede reliquit. Descendit enim missus a Patre, non diversitate virtutis, sed dispensatione judicis; et descendit ad eos, atque justitia. Et quamquam mortui sint, ad quos dignatur descendere, non tamen sunt ab eo alieni, mortui enim vocantur in Christo. Qui autem vivunt, hoc habent privilegium quod eliguntur et pluribus. Attamen

jusqu'à ce qu'il arrive sur la terre, jouiront de sa présence et de sa société dans les hauteurs célestes. Telle est la clémence du Christ: non content de s'être fait homme pour notre salut, il a voulu descendre jusqu'à la demeure des morts, et conserver dans la mort même les signes de la vie. De son flanc ouvert coulerent, en effet, le sang et l'eau. La parole divine reteulit donc par la voix de l'archange, le précédant et lui préparant l'accès dans la vie de ceux qui seront en état de supporter sa présence. Pour bien comprendre cela, sachons bien les mystères de son premier avènement. Il est écrit de Jean-Baptiste, qui fut son précurseur, qu'il allait disant à travers les solitudes: « Je suis la voix de celui qui crie dans le désert, » et la suite. Que criait la voix dans ces lieux désolés? « Préparez la voie du Seigneur, rendez droits ses sentiers. » *Math. iii, 3*; *Luc. iii, 4*; *Marc. i, 3*; *Joan. i, 23*. Dans quel but et pour quelle récompense? « Toute vallée sera comblée, toute montagne et toute colline seront abaissées; les sentiers tortueux deviendront droits, les chemins abrupts seront aplanis; et toute chair verra le salut de Dieu. » *Isa. xl, 3, 4*. Cela s'explique parce que « le Verbe s'est fait chair et a habité parmi nous. » *Joan. i, 14*. Cette fois, ce n'est plus la voix du prophète parlant dans le désert; c'est la voix de l'archange préparant les voies, non à celui qui vient dans l'humiliation d'une chair mortelle,

utrumque agmen, et mortuorum in Christo, ut non enim expectant, donec ad terrena descendat, sed præsentia illius et contubernio in sublimibus perfuunt. Quantaque clementia Christi, ut pro salute nostra non solum caro factus sit, ad mortuos usque descenderit, et in ipsa morte habere signa viventium. Aqua enim et sanguis de latere ejus egressa sunt. *Joan. xix*. Descendit igitur sermo divinus voce Archangeli præcedente, et preparante sibi viam in his qui ejus possunt ferre præsentiam. Quod ut queamus intelligere, primi adventus mysteria cognoscamus. Scriptum est de Joanne, qui præcurator ejus fuit, quod in eremo dixerit: *Ego rox clamantis in deserto*, et reliqua. Quid clamavit vox in deserto? « Parate viam Domini, rectas facite solitas ejus. » *Math. iii, 3*; *Luc. iii, 4*; *Marc. i, 3*; *Joan. i, 23*. Ob quod præmium quamre mercedem? « Omnis vallis implebitur, et omnis mons et collis humiliabitur; et erunt prava in directa, et aspera in vias planas; et videbit omnia caro salutare Dei. » *Isa. xl, 3, 4*. Hoc autem ideo quia « Verbum caro factum, et habitavit in nobis. » *Joan. i, 14*. Nunc autem nequamquam

mais bien à celui qui réside dans le Père, au Verbe qui est Dieu. Les hommes alors se transportaient dans la solitude pour aller entendre le précurseur du Fils de Dieu fait homme, et voir un roseau secoué par le vent, *Luc. vii*; de ce roseau sont venues les flûtes, les instruments parlants qui rendent une si douce mélodie dans la bouche des enfants, quand ils chantent sur les places publiques et qu'ils disent : « Nous avons chanté devant vous, et vous n'avez pas dansé. » *Math. xi, 17*; *Luc. vii, 32*. Maintenant, à la voix de l'archange qui précède le Seigneur descendant des cieux, chaque croyant se lève comme pour marcher au combat ou remplir les fonctions sacerdotales. Nous lisons dans le livre des Nombres, *x, 3*, que des trompettes étaient consacrées à Dieu pour résonner devant la porte du tabernacle. Or, si la voix de l'ange et de la trompette de l'archange a tant de grandeur, combien plus grande sera la voix de la divine trompette qui convoque d'abord ceux qui dorment, ceux qui sont morts dans le Christ, et puis ceux qui vivent, qui sont réservés, et qui attendent l'accomplissement de la parole de Dieu? Peut-être serait-il aussi permis de dire que le son perçant de la trompette est nécessaire pour éveiller les dormants ou les morts; tandis que la voix de l'archange s'adresse à ceux qui vivent et qui sont réservés. Voyons encore dans quel sens il faut entendre ce qui vient ensuite :

vox Prophete in deserto erit; sed vox Archangeli parantibus vias, non in carnis humilitate venientibus, sed ei qui est apud Patrem Verbum Deus. Et tuac quidem egredietur in desertum, ut audient assumpti hominis præcursores, et viderent arundinem vento agitatum, *Luc. vii*, de qua factæ sunt tibiae, et vocales calamus, qui in ore puerorum dicit sonat modulamine, contentum in plateis atque diecuntibus: « Cantavimus vobis, et non saltastis. » *Math. xi, 17*; *Luc. vii, 32*. Nunc autem in voce Archangeli præcedentis Dominum descendentem de caelis, et in clarissima tuba, annuaciantes credentium, vel ad prælium, vel ad sacerdotalia ministeria provocatur. Legimus in Numerorum libro, *x, 3*, sacras Deo tubas, que ante ostium personent. Sin autem magna est vox Angeli et tubæ Archangeli, quanto major erit tubæ Dei, que parat vias primum dormitionum; et mortuorum in Christo, deinde eorum qui vivunt et residi sunt et sermonis Dei præsentationem advenit? Forsitan simpliciter tubæ clangor dormientibus et mortuis in Christo necessarius est; vox autem Archangeli et tubæ Dei, his

fection. Je ralentirai donc le pas, et, pourvu que la vie me seconde, je me réserverai pour mes futurs travaux, afin de vous satisfaire peu à peu, et de proportionner la charge et la peine à la faiblesse d'un corps miné par les ans. Je me borne à vous rappeler en terminant ma lettre que cette version des exemplaires latins : « Nous ressusciterons tous sans doute; mais nous ne serons pas tous transformés, » n'est pas dans les versions grecques, et que celles-ci portent : « Nous dormirons tous; mais nous ne serons pas tous transformés; » ou bien : « Nous ne dormirons pas tous; mais nous serons tous transformés. » Quant à la signification, nous l'avons exposée déjà.

LETTRE CXIX.

A HÉBÉDIA.

Douze chefs de questions proposées par Hébédia à saint Jérôme.

- 1^o Comment on peut devenir parfait, et comment doit vivre pour Dieu une veuve qui reste sans enfants ?
- 2^o Que signifie ce passage de saint Matthieu : « Je ne boirai plus de ce produit de la vigne, jusqu'au jour où je le boirai nouveau avec vous dans le royaume de mon Père ? »
- 3^o Comment se fait-il que les Évangélistes aient di-

hebo igitur gradum, et si vita comes fuerit, futuro me operi reservabo, ut et volis per partes paream, et fractum ac senile corpusculum eius possit ferre moderatum. Illud autem breviter in fine commisit, hoc quod in Latinis codicibus legitur : « Omnes quidem resurgemus, non omnes autem immutabimur, » in Grecis voluminibus non haberi; sed vel : « Omnes dormiemus, non autem omnes immutabimur; » vel : « Non omnes dormiemus, omnes immutabimur; » quorum quis sensus sit, supra diximus.

EPISTOLA CXIX.

AD HEBEDIAM.

CAPITULA XII QUESTIONUM HEBEDIÆ AD S. HIERONYMUM.

- I. Quomodo perfectus quis esse possit, et quomodo Deo vivere debeat vidua qua sine liberis derelicta est.
- II. Quid sit quod in Matthæo scriptum est : *Non bibam amodo de hoc genimine vitis, usque in diem illum quo illud bibam vobiscum novum in regno Patris mei.*
- III. Que causa sit ut de resurrectione et apparitione Domini Evangeliste diversa narrentur. Et cur, dicente Matthæo quod versere sabbati illucescente in

verement raconté la résurrection et l'apparition du Seigneur; que Matthieu dise qu'il ressuscita le soir du sabbat, dans la nuit qui précède le premier jour de la semaine, tandis que Marc affirme que ce fut le matin de ce dernier jour ?

- 4^o D'où vient que, d'après Matthieu, Marie Madeleine vit le Seigneur ressuscité la veille du sabbat, et que, d'après Jean, elle pleurait auprès du sépulcre le matin du premier jour de la semaine ?
- 5^o Comment, encore d'après Matthieu, Marie Madeleine était-elle prosternée avec une autre Marie aux pieds du Sauveur le soir du sabbat, et puis recueillie-telle de sa bouche, dans la matinée du premier jour de la semaine, d'après Jean, cette parole : « Ne me touche pas; car je ne suis pas encore remonté vers mon Père ? »
- 6^o Comment, alors qu'une troupe de soldats gardaient le sépulcre, Pierre et Jean parent-ils y pénétrer librement et sans en être empêchés par aucun garde ?
- 7^o Comment Matthieu et Marc écrivent-ils que les femmes transirent aux apôtres l'ordre de précéder Jésus en Galilée, avec la promesse qu'ils le verraient là; tandis que Luc et Jean rapportent que les apôtres le virent à Jérusalem ?
- 8^o Que signifie ce passage de l'Évangile de saint Matthieu : « Et Jésus posant un grand cri rendit l'esprit; et le voile du temple fut déchiré en deux, de haut en bas, » et la suite ?
- 9^o Comment le Sauveur, d'après le récit de Jean, souffla-t-il le Saint-Esprit aux apôtres, et, d'après celui de Luc, dit-il qu'il doit l'envoyer après son ascension ?
- 10^o Que signifie le raisonnement de l'apôtre Paul dans

una sabbati Dominus surrexit, Marcus manè eum alterius diei asserat surrexisse.

- IV. Quomodo, juxta Matthæum, vesperè sabbati Maria Magdalene vidit Dominum resurgentem; et Joannes Evangelista refert manè una sabbati eam juxta sepulcrum fere.
- V. Quomodo, juxta Matthæum, Maria Magdalene vesperè sabbati cum altera Maria advolata pedibus Salvatoris, secundum Joannem manè una sabbati audit a Domino : *Noli me tangere; necdum enim ascendi ad Patrem.*
- VI. Quomodo, custodiendo militum turba, Petrus et Joannes libere ingressi sunt sepulcrum, nullo prohibente custodum.
- VII. Quomodo Matthæus scribit et Marcus quod mandatum sit Apostolis per mulieres ut præcederent Jesum in Galilæam, et ibi eum viderent; Lucas autem et Joannes in Jerusalem eum ab Apostolis visum commemorant.
- VIII. Quid significet quod in Evangelista Matthæo scriptum est : *Jesus autem clamans voce magna misit spiritum; et velum Templi scissum est in duas partes, a summo usque deorsum,* et reliqua.
- IX. Quomodo Salvator, secundum Joannem, insufflat Spiritum Sanctum Apostolis, et secundum Lucam post ascensionem miseratur se esse dicentem.
- X. Quid significet illud quod Apostolus Paulus disputat ad Romanos scribens : *Quid ergo dicemus? Numquid*

son Épître aux Romains : « Que dirons-nous donc? l'iniquité se trouve-t-elle en Dieu? Loin de nous cette pensée; » jusqu'à ces mots : « Si le Seigneur Sabaoth ne nous avait pas laissés de postérité, » et la suite ?

- 11^o Que veut dire ce que l'Apôtre écrit aux Corinthiens dans sa seconde Épître : « Pour les uns odeur de mort produisant la mort, pour les autres odeur de vie produisant la vie ? »
- 12^o Quelle est la signification de ce qui est écrit dans la première Épître aux Thessaloniens : « Que le Dieu de paix lui-même vous sanctifie en toutes choses; que votre esprit demeure intact, votre âme et votre corps sans dissension, pour l'avènement de notre Seigneur Jésus-Christ ? »

RÉPONSE AUX DOUZE QUESTIONS.

PREFACE. — Quoique je ne vous aie jamais vue, vous m'êtes parfaitement connue par l'ardeur de votre foi. Des confins les plus reculés de la Gaule vous vous souvenez d'un homme caché dans la campagne de Bethléem; vous me demandez de répondre à une série de questions sur les saintes Écritures, en m'envoyant un homme de Dieu, mon fils Apodemius; comme si vous n'aviez pas dans votre province des hommes disertes et parfaitement versés dans la loi de Dieu. Peut-être votre intention est-elle plutôt de

(1) Pater ou Pather et Delphidius, son fils, moine rhénan moine poète, étaient sortis de cette école de Bordeaux, à la fois mythologique et chrétienne, qui répandit tant d'éclat dans le quatrième siècle; dont Ausonius est resté le plus glorieux personnification et saint Paulin de Nôle, Paulinus Murepinus, le plus glorieux disciple. Saint Jérôme parle encore de Pather et le mentionne avec honneur dans ses additions à la Chronique d'Éusèbe. Delphidius est cependant plus connu; l'historien Ammien Marcellin le cite parmi les hommes distingués de son époque, xviii, 1. Il paraît avoir été réellement supérieur à son père.

iniquitas apud Deum? Absit, usque ad eum locum ubi ait : *Visti Dominus Sabaoth reliquisset nobis semen,* et reliqua.

XI. Quid sit quod Apostolus scribit ad Corinthios in secunda Epistola : *Alis odor mortis in mortem, et alius odor vite in vitam.*

XII. Quid sit quod scriptum est in Epistola ad Thessalonicenses prima : *Ipsè autem Deus pacis sanctificet vos per omnia, et integer spiritus vester, et anima et corpus sine querela, in adventu Domini nostri Jesu Christi servetur.*

Explicunt Capitula Questionum.

HIERONYMUS AD HEBEDIAM.

DE QUESTIONIBUS XII.

PREFATIO. — Ignota vultu, fidei mihi ardore notissima es. Et de extremis Gallie finibus in Bethleemico rure lætantem ad respondendum provocas, de sanctorum quæstionibus Scripturarum, per hominem Dei, filium meum Apodemium, Communitiorum dirigens; quasi vero non haberes in tua provincia disertos viros et in Lege Dei perfectos; nisi forte experimentum magis nostri quam doctrinam flagitas, et vis scire quid

TOM. II.

nous mettre à l'épreuve que de solliciter nos explications, et voulez-vous savoir ce que nous pensons nous avons sur des points que d'autres vous ont exposés déjà. Vos ancêtres, Pather et Delphidius (1), dont l'un enseignait la rhétorique à Rome avant même que je fusse né, et l'autre illuminait toutes les Gaules des rayons de son génie, soit en prose soit en vers, pendant mon adolescence, quoique reposant dans le sommeil et le silence du tombeau, me condamneront si j'ose murmurer le plus léger enseignement à l'oreille de leur postérité. Je leur accorde sans doute l'ampleur du discours, la science des lettres profanes; mais je suis en droit de leur refuser la science de la loi divine, que personne ne peut acquérir, à moins qu'elle ne lui soit donnée par le Père des lumières, Jac. I, qui « illumine tout homme venant en ce monde » Joan. I, et se tient au milieu des fidèles réunis en son nom. *Math. xviii.* Aussi, je le déclare en toute liberté, et l'orgueil ne me fera pas reculer devant cette parole, je vous écris non avec les savantes expressions de la sagesse humaine, que Dieu doit détruire un jour, mais avec celles de la foi, donnant aux âmes spirituelles un aliment spirituel; *I Corinth. II;*

de his que ab aliis audisti, non quoque sentiamus. Majores tui Pater atque Delphidius, quorum alter antequam ego nascerer, Rhetoricam Romæ docuit, alter me jam adolescentulo omnes Gallias, prosa versuque, suo illustravit ingenio, jam dormientes et taciti me jure reprehendant quod anteam ad stirpem generie sui quippiam missitare; licet, concedens eis eloquentie magnitudinem et doctrinam secularium litterarum, merito subtraham scientiam Legis Dei, quam nemo accipere potest, nisi ei data fuerit « a Patre luminatum, » *Jacob. I,* qui « illuminat omnem hominem venientem in hunc mundum, » *Joan. I,* et stat medicus credentium qui in nomine ejus fuerint congregati. *Math. xviii.* Uide libere proficere (nec dictum superbe perimisco) me scribere tibi non in doctis humane sapientie verbis, quam Deus destructurus est, sed in vertis fidei, spiritualibus spiritualia comparantem; *I Cor. II;* ut abyssus veteris Testamenti invocet abyssum Evangelicæ, *Psal. xii,* in voce cataractarum, id est, Prophetarum et Apostolorum suorum, et veritas Domini perveniat usque ad nubes, quibus mandatum est ne super incredulum Israel labrem pluerent, sed ut rigarent arva gen-